|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **30ème réunion, Genève (Suisse), 19-23 juin 2023** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-2****3/13-F** |
|  | **23 mai 2023** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications | |
| Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service  du développement du numérique | |
|  | |
| **Résumé:**  Le présent document donne un aperçu de l'[Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement du numérique](https://www.itu.int/itu-d/sites/innovation-alliance/fr/), qui a vocation à répondre aux nombreux besoins des membres de l'UIT qui n'ont pas encore été satisfaits dans le domaine de l'innovation, comme il ressort du Plan d'action de Kigali adopté à la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2022 (CMDT-22) et de la résolution pertinente de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT de 2022 (PP-22), citée en référence ci-dessous.  L'Alliance contribuera à la mise en œuvre des cinq domaines prioritaires de la CMDT-22, en particulier celui qui porte sur la transformation numérique.  On trouvera dans le présent document une présentation des objectifs de l'Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement du numérique et une vue d'ensemble des progrès déjà accomplis dans sa mise en œuvre. Étant donné que toutes les régions ont fait de l'innovation et de l'entrepreneuriat une priorité, cette initiative contribuera au succès de l'exécution des projets relevant des initiatives régionales.  **Suite à donner:**  Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à fournir les indications qu'il jugera nécessaires.  **Références:**  Résolutions 90, 89 et 85 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT.  Initiatives régionales de l'UIT: AFR4, AMS3, ARB4, ASP4, CEI3, CEI5, EUR5.  Résolution 205 de la Conférence de plénipotentiaires; Plan stratégique de l'UIT (Résolution 71 (Rév. Bucarest, 2022) de la PP). | |

# 1 Considérations générales

À la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-22), les membres ont accordé à l'innovation et à l'entrepreneuriat un rang de priorité élevé, afin de mettre en place des méthodes nouvelles, plus résilientes et tournées vers l'avenir, grâce auxquelles ils seront en mesure d'évoluer en toute sécurité dans un monde numérique de plus en plus volatile, incertain, complexe et ambigu dans le cadre du Plan d'action de Kigali.

De nombreux pays en développement aspirent à devenir des économies numériques tournées vers l'innovation, qui reposent sur des entreprises exportatrices de niveau mondial, des secteurs à forte croissance et des emplois hautement qualifiés. Malgré des investissements massifs dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'entrepreneuriat et l'innovation, bon nombre de ces pays peinent à:

– s'adapter à l'environnement numérique en mutation rapide;

– adopter de manière efficace les technologies numériques émergentes;

– devenir un levier de l'innovation numérique à même de susciter des retombées socio‑économiques;

– tirer parti de l'innovation numérique fondée sur l'entrepreneuriat en tant que catalyseur de la création d'emplois;

– accéder à un réseau d'acteurs du changement partageant les mêmes intérêts ainsi qu'à leurs bonnes pratiques et;

– nouer des partenariats innovants au niveau local, régional ou mondial, en vue d'accélérer le développement du numérique.

L'Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement du numérique favorisera la mise en place de leviers essentiels à l'échelon local pour jouer un rôle moteur dans l'environnement numérique en mutation. En outre, grâce à cette Alliance, le BDT sera en mesure de développer de nouvelles capacités en matière d'excellence humaine et organisationnelle, de fournir de nouveaux produits et services aux membres de l'UIT et de renforcer la participation du secteur privé et des établissements universitaires aux travaux essentiels menés par le BDT.

Les travaux de l'Alliance s'inscrivent dans le droit fil:

– des Résolutions 90, 89 et 85 (Kigali, 2022) de la CMDT qui fournissent des orientations précises sur le rôle de l'innovation dans la transformation numérique de la société;

– des initiatives régionales de l'UIT définies pour toutes les régions, au titre desquelles il est demandé de se concentrer davantage sur ce domaine;

– de la Résolution 205 (Rév. Bucarest, 2022) de la PP, intitulée "Rôle de l'UIT dans la promotion d'une innovation centrée sur les télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour appuyer l'économie et la société numériques", dans laquelle il est rappelé que le BDT joue un rôle prépondérant dans le domaine de l'innovation en faveur du développement du numérique; et

– du Plan stratégique de l'UIT (Résolution 71 (Rév. Bucarest, 2022) de la PP).

Grâce aux travaux menés précédemment par le BDT dans le domaine de l'innovation, et notamment à la série de kits pratiques sur la réduction de l'écart en matière d'innovation numérique ([Kit pratique pour renforcer les écosystèmes centrés sur les télécommunications/TIC](https://www.itu.int/pub/D-INNO-TOOLKIT.1-2018) et [Kit pratique pour élaborer des projets visant à mettre en place un écosystème durable centré sur les TIC](https://www.itu.int/pub/D-INNO-TOOLKIT.2-2020)), et au [Manuel iCodi "100 jours pour réussir sur la voie de l'innovation"](https://www.itu.int/itu-d/sites/i-codi/co-design-playbook/), l'Alliance continuera de renforcer les capacités des pays grâce à une approche plus institutionnalisée à même de consolider les capacité d'innovation à l'échelon local, diffusera de bonnes pratiques et produira des résultats concrets et à fort retentissement.

# 2 Objectifs et stratégies

L'Alliance apportera son concours pour atteindre les résultats ci-dessous dans le cadre de la priorité de l'UIT-D intitulée "Transformation numérique":

– Renforcement de la capacité des membres de l'UIT d'intégrer l'innovation dans le secteur des télécommunications/TIC et la généralisation du numérique dans leurs programmes nationaux de développement et d'élaborer des stratégies visant à promouvoir les initiatives en matière d'innovation, y compris dans le cadre de partenariats publics, privés ou public-privé.

– Renforcement des capacités humaines et institutionnelles des membres de l'UIT dans le domaine des télécommunications/TIC pour favoriser la transformation numérique.

## 2.1 Objectifs stratégiques

L'Alliance aura pour mission de promouvoir la réalisation de cinq objectifs stratégiques visant à accélérer la transition des pays vers une économie numérique fondée sur l'innovation.

Les pays ont besoin d'accéder à des méthodes avant-gardistes en matière d'innovation qui soient à leur portée, ce qui suppose de développer de nouvelles capacités et de localiser ces capacités pour les rendre pérennes:

– Capacité d'étudier et d'anticiper les grandes tendances – pour permettre aux pays d'avoir une longueur d'avance et de comprendre les dynamiques qui sous-tendent l'évolution des technologies, des politiques et de l'innovation.

– Innovation ouverte dans le domaine des technologies – pour exploiter le savoir-faire technologique et le concrétiser sous la forme de biens mondiaux, grâce à l'innovation ouverte et à des mécanismes multi-parties prenantes, afin d'accélérer l'accès de tous aux technologies émergentes.

– Croissance de l'entrepreneuriat et des PME – pour accélérer l'adhésion à l'entrepreneuriat numérique axé sur l'innovation et permettre aux talents d'intégrer l'inclusion socio‑économique dans leurs communautés.

– Expérimentation des politiques – pour élaborer des politiques souples qui offrent aux parties prenantes un cadre sûr pour mener des expérimentations, qui encourage l'innovation et attire les investissements dans l'écosystème numérique.

– Accélération des initiatives relatives aux écosystèmes – pour promouvoir la collaboration et les synergies propres à développer les innovations numériques et à créer une valeur sectorielle transversale en faveur d'une économie numérique compétitive.

## 2.2 Principaux instruments

L'Alliance contribuera à renforcer les capacités des pays d'intégrer l'innovation dans le secteur des TIC dans leurs programmes nationaux de développement et à créer les capacités humaines et institutionnelles à l'échelon national, là où elles sont plus utiles et viables.

L'Alliance mettra en œuvre les capacités nécessaires en s'appuyant sur trois instruments principaux:

1) **Un laboratoire de transformation numérique**: Le laboratoire DT Lab appuiera la création et la mise en place du réseau de centres d'accélération et fournira, sur demande, une assistance technique aux pays qui ne disposent pas des capacités nécessaires pour instaurer un environnement de type "bac à sable" et prendre des initiatives propres à accélérer le développement du numérique. Le laboratoire, qui sera basé à Genève, sera accessible de manière virtuelle et offrira au personnel du BDT et aux pays des services en matière d'innovation. Le BDT tirera parti de l'amélioration des produits et des services qu'il offre en vue de se hisser au rang de première institution à même d'accompagner les pays en développement dans leur processus de transformation numérique.

2) **Un réseau de centres d'accélération**: Le réseau aura pour but de renforcer les capacités d'innovation aux niveaux mondial, régional et national, afin d'élaborer des initiatives dans le domaine des technologies et des stratégies ainsi que des initiatives phares. Les différents centres viseront à accélérer la transformation numérique en adoptant une approche unique en son genre, qui place l'écosystème au cœur de toutes les réflexions et associe le meilleur de trois méthodes reconnues: la perception du sens, la réflexion systémique et la réflexion conceptuelle. Les centres permettront également de développer les capacités locales pour accélérer l'innovation, l'entrepreneuriat et le passage au numérique des économies au niveau local, l'objectif étant de renforcer la compétitivité des secteurs de l'économie.

3) **Un Conseil de l'innovation numérique**: Le conseil guidera les travaux de l'Alliance et veillera à ce qu'elle soit efficace et en mesure de rendre des comptes et de prendre des décisions de manière éclairée, en vue d'accélérer la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali. Il facilitera la coordination de haut niveau et participera à des activités de promotion à l'échelle mondiale au niveau des Nations Unies et aux côtés d'organisations régionales et internationales. Tirant parti de son influence, le conseil contribuera à mobiliser des ressources et des partenariats, à diffuser les enseignements tirés et à créer une communauté d'apprentissage à l'échelle mondiale.

## 2.3 Informations complémentaires concernant les centres d'accélération et l'Alliance

Plusieurs types de centres d'accélération sont prévus pour répondre aux besoins des membres – le modèle est souple et le nom effectif d'un centre dépendra de l'entité à l'origine de la demande.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Type de centre | Propriété | Portée | Capacités stratégiques | | | | | Ressources |
| **Capacité d'étudier et d'anti­ciper les grandes tendances** | **Innovation ouverte dans le domaine des technolo­gies** | **Croissance de l'entre­preneuriat et des PME** | **Expéri­mentation des politiques** | **Accéléra­tion des initiatives relatives aux éco­systèmes** |
| **Centre d'accélération des technologies** | Détenu et géré par l'UIT ou le pays hôte | Mondiale ou régionale | Checkmark with solid fill | Checkmark with solid fill | Checkmark with solid fill | Checkmark with solid fill |  | Parrainé par le pays hôte, géré par le personnel de l'UIT ou du pays hôte |
| **Centre de recherche et d'excellence en entrepreneuriat** | Propriété du pays. Lorsqu'il s'agit d'un centre régional, celui-ci fait fonction de point de convergence pour l'UIT sur le sujet dans la région en question | Régionale ou nationale | Checkmark with solid fill | Checkmark with solid fill | Checkmark with solid fill |  |  | Parrainé par un établissement universitaire participant aux travaux de l'UIT en partenariat avec diverses parties prenantes et le personnel universitaire |
| **Centre d'accélération de l'innovation et de la transformation numérique** | Propriété du pays. Lorsqu'il s'agit d'un centre régional, celui-ci fait fonction de point de convergence pour l'UIT sur le sujet dans la région en question. | Régionale ou nationale |  |  | Checkmark with solid fill | Checkmark with solid fill | Checkmark with solid fill | Parrainé par le pays hôte, géré par le personnel du pays hôte |
| **Centre d'accélération des initiatives** | Au sein d'une institution existante | Régionale ou nationale |  |  |  |  | Checkmark with solid fill | Exploite les ressources existantes de l'organisation hôte |

Les indications ci-dessus ne sont pas contraignantes pour les centres et ne sont données qu'à titre d'exemple. L'UIT validera chaque manifestation d'intérêt et donnera des avis sur les objectifs stratégiques et la portée qui conviennent pour atteindre les objectifs généraux de l'Alliance et tenir compte des ressources demandées et les capacités de l'écosystème.

Chaque centre disposera de son propre système de gouvernance adapté à son objet, indépendant du Conseil de l'innovation numérique, compte tenu de ses fonctions distinctes. La sélection et la qualification des centres se feront dans le cadre d'appels à candidature ouverts et transparents. Des renseignements supplémentaires seront mis à la disposition du public sur le [site web de l'Alliance](https://www.itu.int/itu-d/sites/innovation-alliance/fr/).

Le mandat initial de l'Alliance a été élaboré et des informations actualisées seront publiées sur le site web de l'Alliance, y compris le mandat du Conseil de l'innovation numérique, les centres sélectionnés et les centres potentiels, et les questions fréquemment posées.

# 3 Principales initiatives et résultats obtenus

Depuis le lancement de l'initiative le 25 janvier 2023, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, les étapes suivantes ont été franchies:

– Le BDT a créé et présenté le premier [Centre d'innovation mondial](https://www.itu.int/hub/2023/03/itu-opens-area-office-and-innovation-centre-in-new-delhi/#/fr), qui fait partie du Bureau de zone de l'UIT et du Centre d'innovation pour l'Asie du Sud, à New Delhi le 22 mars 2023. Ce centre fera partie intégrante du réseau de centres d'accélération.

– Un [Forum régional sur l'innovation pour la région Asie-Pacifique](https://www.itu.int/en/ITU-D/Regional-Presence/AsiaPacific/Pages/v2/RD%27s%20Corner/2023/ITU-South-Asia-Presence-for-Inclusive-Digital-Transformation-.aspx) s'est tenu le 23 mars à New Delhi à l'occasion de l'ouverture du Bureau de zone de l'UIT et du Centre d'innovation. Le BDT a organisé une séance de cocréation avec les membres de l'écosystème indien, afin d'identifier et de présenter les manuels élaborés pour un centre type de l'Alliance.

– Une contribution volontaire de 304 000 USD a été reçue du Ministère des communications (MIC) du Japon pour appuyer la mise en œuvre de l'Alliance.

– Manifestations communautaires hybrides lors du SMSI: le BDT a organisé deux manifestations pendant le Forum du SMSI, les 15 et 16 mars 2023, à savoir une session ministérielle de haut niveau ([Accélérer l'innovation et l'entrepreneuriat au service du développement du numérique](https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2023/Agenda/Session/395)) et une séance intensive en compagnie d'experts ([Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat](https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2023/Agenda/Session/394)). Ces manifestations ont permis au BDT d'échanger des informations à propos de l'Alliance et de solliciter des contributions auprès d'un public international. La séance intensive a été organisée conjointement avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) en vue de resserrer les liens de collaboration dans le cadre de l'initiative.

– Manifestation communautaire virtuelle: le BDT a organisé le 4 avril 2023 une manifestation virtuelle, sur le thème "[L'Alliance de l'innovation et l'entrepreneuriat au service du développement du numérique](https://www.itu.int/itu-d/sites/innovation-alliance/fr/events/news/manifestation-communautaire/)", lors de laquelle un service d'interprétation simultanée fondé sur l'intelligence artificielle (IA) a été assuré pour plus de 100 langues, afin de présenter le concept de l'Alliance et de répondre à des questions supplémentaires à l'échelle mondiale.

– Une [Déclaration d'intention sur la transformation numérique et l'innovation technologique](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Innovation/Pages/declaration-of-intent-digital-transformation-technology-innovation.aspx) a été signée, le 3 avril 2023, par le Bureau de l'informatique et des communications de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'UIT concernant l'élaboration d'un programme conjoint destiné à appuyer les travaux de l'Alliance et à accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Un atelier a également été organisé avec le Bureau de l'informatique et des communications pour développer le cadre de ce programme commun.

– Une [Déclaration d'intention sur l'innovation, l'entrepreneuriat et le renforcement des capacités](https://www.itu.int/en/ITU-D/Innovation/Pages/declaration-of-Intent-ITU-Smart-Africa.aspx) a été signée par Smart Africa et l'UIT, afin de contribuer à rationaliser la coopération et la collaboration et d'aider les pays membres de Smart Africa à mettre à profit l'Alliance de l'innovation et de l'entrepreneuriat au service du développement du numérique. Cette déclaration se concrétisera sous la forme d'un programme mené conjointement par les deux organisations pour tirer parti des synergies et des retombées.

– Deux [ateliers](https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/blkmeetings.asp?lg=1&stg=&sp=2022&blk=28224) ont été organisés dans le cadre des réunions du Groupe du Rapporteur de la Commission d'études 1, les 8 et 10 mai, afin d'échanger des informations sur la nouvelle initiative de l'Alliance et de réfléchir, avec les participants aux travaux de la commission d'études, à la façon d'exploiter au mieux les produits de la Commission d'études 1 de l'UIT-D. Pour ce faire, des processus d'innovation ont été mis en place conjointement.

À la clôture de la première échéance pour la présentation des manifestations d'intérêt pour l'Alliance, le 15 avril 2023, plus de 70 manifestations d'intérêt émanant de plus de 55 pays avaient été enregistrées. Plus de 40 demandes de création ou de renforcement de centres ont été enregistrées et des travaux sont en cours pour valider et appuyer leur développement. Les centres seront autofinancés et bénéficieront des compétences spécialisées de l'UIT.

# 4 Perspectives d'avenir

Le BDT assurera le suivi de chaque manifestation d'intérêt et est en train d'élaborer, de tester et d'utiliser les manuels, les systèmes et les outils nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de l'Alliance. Des discussions sont en cours au sujet d'initiatives qui pourront être lancées rapidement grâce au Centre d'innovation en Inde ou du Laboratoire DT Lab, avant la mise en service d'autres centres. Des discussions sont également en cours pour assurer la cohérence entre l'initiative iCodi et les travaux de l'Alliance.

Le BDT continuera de renforcer le développement de l'Alliance et de ses initiatives dans le cadre des activités suivantes:

– Annonce des premiers centres d'ici à la fin juin 2023 et début de la collaboration avec chaque centre.

– Mise au point de manuels et renforcement des capacités des membres de l'Alliance.

– Poursuite des discussions avec les autres Secteurs de l'UIT, afin de garantir une certaine cohérence et de tirer parti de l'ensemble de l'UIT.

– Renforcement continu du Centre d'innovation du Bureau de zone de l'UIT pour l'Asie du Sud.

– Cohérence assurée avec les activités entreprises dans le cadre de l'initiative iCodi et de l'engagement en faveur de l'initiative Partner2Connect (P2C).

– Lancement officiel du Laboratoire DT Lab avec une contribution transversale pour la mise en œuvre d'une approche à l'échelle de l'UIT.

– Élaboration de stratégies globales en matière de mobilisation des ressources, de communication et de partenariat.

– Mise sur pied du Conseil de l'innovation numérique et organisation de la première réunion du conseil.

– Organisation d'un Forum à l'intention des membres de l'Alliance pour présenter les premiers résultats du réseau, échanger de bonnes pratiques et connecter les parties prenantes afin d'accélérer la transformation d'un BDT engagé à produire des résultats concrets (BDT4Impact).

– Lancement d'initiatives en interne en faveur de l'innovation destinées à accélérer le renforcement des capacités humaines.

– Développement de nouveaux partenariats avec l'ONU et d'autres organisations internationales compétentes.

Le GCDT est invité à prendre note du présent rapport et à fournir les indications qu'il jugera nécessaires.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_